



Les armoiries de la Polynésie française ont été adoptées le 23 novembre 1984 et ont été dessinées par Alfred Chalons. Cet emblème témoigne de l'attachement aux valeurs ancestrales, mais il est aussi un guide pour le présent et le futur. La pirogue, emblème par excellence de la civilisation polynésienne, est un symbole porteur des valeurs essentielles, elle est l'outil indispensable de subsistance pour la pêche mais aussi le moyen impératif de transport et de communication entre les îles. Elle est encore "ce vaisseau d'apparat et de conquêtes", à l'époque "attribut sacré des rois et des grands chefs", qui a joué un rôle prépondérant au long des migrations et de la vie des Polynésiens, peuple de la mer. Aujourd'hui, la société polynésienne est souvent comparée à cette pirogue : l'emblème, démocratisé, traduit le choix d'une organisation sociale basée sur les vertus de courage, d'abnégation et de solidarité. Le rouge de la pirogue rappelle la ceinture de plumes rouges que seuls les membres de la famille royale avaient le droit de porter. Vue de face avec sa voile gonflée, la pirogue double porte cinq tikis, pour les cinq archipels de la Polynésie. Les rayons du soleil en arc symbolisent la vie et les vagues, qui ferment en bas le cercle, sont le symbole des sources de richesse que l'on peut retirer d'une mer nourricière. Les armoiries sont présentes sur le drapeau et sur le sceau de la Polynésie française.

Source iconographique et textuelle: <http://www.presidence.pf>